

Mardi 21 décembre 2021

Travaux de l'aire de carénage du Port de Saint-Valery-en-Caux

Ce mardi, Yves Tasse, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du Port Intercommunal de Plaisance et des Infrastructures maritimes, et Ludovic Fortier, Directeur des Services Techniques, se sont rendus au Port de Saint-Valery-en-Caux pour faire un point d'avancement sur les travaux de réaménagement de l'aire de carénage.

L'objectif des travaux de l'aire de carénage était de remettre aux normes cet équipement structurant du Port, et particulièrement la dalle qui filtre les eaux issues du carénage, une opération qui consiste à décaper par divers procédés la peinture anti-salissure des bateaux. Ainsi, l'ancienne aire de carénage a été entièrement démolie afin d'y installer une nouvelle unité de traitement des eaux. Le système de filtration de ce nouvel aménagement permettra de traiter les eaux issues des opérations de carénage, qui peuvent contenir des résidus chimiques, et ainsi de générer des rejets propres dans le système d'eau pluviale.

Débutés en octobre dernier, plus de trois mois ont été nécessaires à la réalisation de ce chantier, dont le montant s'élève à 250 000 € HT, financé à hauteur de 40 % par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et 60 % par Eau Seine Normandie. La maîtrise d'œuvre a quant à elle été confiée à Hylas Ingénierie.

Ces travaux s'inscrivent dans une opération globale entreprise depuis 3 ans par la Communauté de Communes, dans l'optique d'améliorer et de mettre aux normes l'aire de carénage du Port de Saint-Valery-en-Caux. En effet, en amont de la réfection de la dalle permettant la filtration des eaux, des barrières périphériques amovibles avaient été installées autour de l'aire de carénage et la grue de 16 tonnes avait été remplacée. Cette opération globale de près de 500 000 € HT sera finalisée début janvier 2022, lorsque les travaux de l'aire de carénage s'achèveront.

Contacts presse - CCCA

Pauline LE BLEVEC
02.35.57.97.91

Delphine MARIE
02.35.57.97.90